

Maison Marie Immaculée

« La Maison du Grand Chemin »

Projet de vie de la Maison du « Grand Chemin »

La Maison du Grand Chemin accueille, héberge et accompagne en permanence des personnes âgées, seules ou en couple, valides, semi-valides, invalides, désorientées, afin de les aider à vivre en harmonie avec elles-mêmes, leur entourage et leur environnement.

Ces personnes, pour la plupart, ne peuvent plus demeurer seules chez elles. Leur état requiert un environnement adapté, protégé et un entourage de professionnels de la santé que l'ASBL Maison Marie Immaculée peut mettre à leur disposition (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, assistants sociaux, ergothérapeutes, logopèdes,...).

La Maison du Grand Chemin vit au rythme de ses résidents, de leurs souhaits et de leurs besoins multiples, dans le respect de leurs convictions philosophiques et religieuses. Elle vise au maximum l'autonomie et le bien-être de la personne âgée, en favorisant son insertion dans la vie sociale et culturelle de la maison et de la région. Elle encourage les rencontres familiales et les échanges amicaux.

Pour chaque résident, un projet de vie individuel est élaboré en collaboration avec le résident et sa famille. Ce projet évoluera en fonction des informations reçues, des demandes, des besoins exprimés par le résident et ce, dans le respect des valeurs de notre ASBL :

- Le Respect ;
- Le Bien-être ;
- L'Entraide ;
- Innover ;
- L'Excellence.

1. L'accueil

Les objectifs de la procédure d'accueil de tout nouveau résident sont de respecter sa personnalité, d'apaiser au mieux le sentiment de rupture éprouvé par lui et sa famille lors de l'entrée et de déceler les éléments qui permettront, au cours du séjour, de mettre en valeur leurs aptitudes et leurs aspirations.

La demande d'admission est introduite auprès du service social. Le futur résident et/ou sa famille effectue une visite de la maison avec l'assistante sociale qui leur donne tous les renseignements relatifs à la vie de la maison, les possibilités d'hébergement,... Lorsque la demande d'admission se confirme, un dossier médico-social préalable à l'entrée est établi.

Peu avant l'entrée du futur résident, une visite à l'hôpital ou à domicile peut être effectuée par l'assistante sociale et la responsable de service afin de faire connaissance avec la personne et ainsi cerner ses besoins spécifiques.

Nous demandons aux familles, lorsque cela leur est possible, d'apporter les objets personnels de leur parent afin de rendre la chambre accueillante et plus personnelle.

Lors de son entrée dans la maison, le résident est accueilli par l'assistante sociale, le responsable de service et son équipe ainsi que par la Direction. Une brochure explicative des différents services et animations de la maison lui est remise ainsi qu'un petit cadeau de bienvenue.

Le chef de service et l'assistante sociale informent les différents intervenants de l'équipe multidisciplinaire de l'entrée du nouveau résident :

- Le médecin traitant est avisé le jour-même et effectue une visite le plus rapidement possible.
- La diététicienne explique les différents menus et régimes et recueille les informations concernant les goûts et besoins alimentaires du résident.
- L'ergothérapeute, référent du service, peut établir un bilan des activités de la vie journalière et informe le résident des différentes activités possibles existant dans la maison.
- Le kinésithérapeute intervient en fonction de la prescription médicale et pour expliquer à l'équipe soignante les modes de manutention afin de mobiliser au mieux la personne.
- La logopède
- L'aumônier et/ou un membre de la pastorale lui rendra visite, selon son souhait.

Le Chef de service effectue une présentation du nouveau résident à l'ensemble de son équipe ainsi qu'aux autres résidents.

Un climat d'accueil sera ainsi favorisé et motivé par l'ensemble de l'équipe du service.

2. Le séjour

La Maison du Grand Chemin veut offrir un cadre de vie qui soit humain et chaleureux, et le plus proche possible du cadre familial des résidents.

La maison offre la possibilité de chambre particulière ou de chambre commune dans laquelle le résident pourra installer sa télévision (si pas fournie par la maison), son frigo, ses objets personnels, photos,... La chambre est le domaine intime du résident et tout membre du personnel ou de la direction est tenu de s'annoncer avant d'entrer.

L'architecture ainsi que la conception de la maison permettent de créer des espaces de rencontre et de tisser des liens sociaux :

- Salle polyvalente où l'internet wifi est accessible,
- Boutique,
- Grand parloir,
- Salle ergo,
- Salon de coiffure, pédicure,
- Chapelle,
- Salle de kinésithérapie,...

Les résidents sont invités à participer à la rédaction du journal mensuel de la maison, la « Gazette d'Hubermont ».

La maison développe des activités occupationnelles, relationnelles, culturelles au sein même de celle-ci et aussi tournées vers l'extérieur.

A partir de 10H00, tous nos résidents ont la possibilité de participer aux différentes activités organisées au sein de la maison : chorale, ateliers bois, cuisine, fils et aiguilles, jeux de mémoire, gymnastique douce, bibliothèque, scrabble, atelier informatique, ...

Le choix des activités est laissé libre au résident. On essaie au mieux de les adapter aux besoins et possibilités de chacun.

L'organisation des activités vise aussi le maintien de contacts et de liens avec l'extérieur : visites de musées, d'expositions, spectacles, cinéma, restaurant,...

Nous favorisons les échanges intergénérationnels en organisant des activités avec les enfants de la crèche, jeux de société avec des adolescents, chorales d'enfants, jeux à l'ancienne,...

Un rappel de différentes attitudes à adopter est régulièrement réalisé grâce à l'apposition de petites affiches dans les services. Ces affiches concernent aussi bien le personnel que nos résidents.

Nous organisons, une fois par an, une journée « des familles et amis » au cours de laquelle les résidents et leurs familles se rencontrent dans une ambiance chaleureuse et festive.

Une ouverture d'esprit sur l'extérieur est, entre autre, favorisée grâce à un jumelage réalisé entre notre Maison de Repos et celle de l'Association Villa Pia à Bordeaux.

3. L'organisation des soins et des services d'hôtellerie

L'organisation des soins

Elle vise à préserver l'autonomie des résidents, à leur apporter confort, bien-être et qualité de vie, en répondant à leurs besoins.

La Maison de Repos met à disposition tout le matériel adapté requis à une organisation de soins optimale.

Une démarche en soins personnalisés est établie en fonction des besoins du résident et peut être accompagnée d'un bilan d'Activité de la Vie Journalière afin d'évaluer les possibilités d'autonomie du Résident.

Lorsque la personne arrive en fin de vie, la démarche en soins est adaptée de manière à répondre aux besoins de bien-être et de confort avec l'aide de l'infirmière référent palliatif.

L'organisation de l'hôtellerie

Les repas sont préparés au sein de notre établissement. Ceux-ci sont servis en chambre, dans la salle à manger de l'unité de vie ou au Self-service de notre salle polyvalente selon le souhait et l'autonomie du résident.

Les membres de la famille, ou autre, peuvent prendre le repas en compagnie du résident au « self-service ».

Des menus variés sont affichés hebdomadairement.

Des petits déjeuners Snoezelen interservices sont organisés régulièrement dans la « Salle Polyvalente » ainsi que différents repas à thèmes (une fois par trimestre).

L'entretien des chambres est quotidien. La Technicienne de surface respecte l'organisation des soins et permet à la personne de vivre dans un cadre agréable et propre.

4. L'organisation du travail en équipe

Le résident est placé au centre d'une démarche interdisciplinaire via la création d'un projet d'accompagnement personnalisé.

L'équipe interdisciplinaire se compose : d'infirmier(ère)s, d'aides-soignants(e)s, de ménagères, d'ergothérapeutes, de logopèdes, de kinésithérapeutes, d'animatrice(teur)s, de médecins, d'une diététicienne, d'assistants sociaux, de technicien(ne)s de surface,...des services de cuisine et technique.

Les échanges et récoltent d'informations se font oralement, par écrit et par voie informatique.

Nous assurons la formation permanente de tous les membres du personnel afin d'améliorer leurs compétences techniques et humaines. Cela affirme notre démarche qualité afin de satisfaire les résidents et leurs familles.

5. Participation des résidents au projet de vie institutionnel

Le résident étant au centre des préoccupations de l'institution, il nous paraît essentiel d'être à son écoute à tout moment, de l'inclure dans les différents groupes de rencontre multidisciplinaire instaurés (Projet de vie ; Conseil des résidents et des familles ; La Gazette d'Hubermont ; La commission restaurant). Notre souhaitons poursuivre, ensemble, notre objectif d'accompagnement de vie du résident au sein de notre institution.